

**Procès-verbal et Compte-rendu - CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Du 18 mai 2015**

**Présents** : RANNARD Paul, CHATENOUJ Jean-Luc, FOURNET Marie-Claude, CHAUMONTET Louis, JACQUESON Philippe, LAGRIFFOUL Jean-Marc, SAJOUS Annick, GUILLET Anne-Laure, CUTELLE Marthe, CLERC Didier, GODARD Jean-Claude, MUTTINELLI Gérard, MAGNIN Jean-Louis, ROLLIER Alain, LAMBERT Alain, DUCLOSSON Daniel, REY Dominique, MACHARD Jean-Yves,

**Excusés** : TARAGON Sylvie (pouvoir à Annick SAJOUS), Jean SOGNO (pouvoir à Jean-Louis MAGNIN), Mickaël. GOUTAZ (pouvoir à Jean-Yves MACHARD)

**Secrétaire de séance** : Annick SAJOUS

Nombre de Conseillers en exercice : 21 – Présents : 18 - Votants : 21

**Date de convocation** : 12 mai 2015

Heure d'ouverture de séance : 20h35

Heure de clôture de séance : 23h05

**Ordre du jour** :

- Adoption du dernier compte rendu
- Compte rendu des décisions prises
- Commission zone de loisirs :
  - Compte rendu de la commission du 27/04
  - Piscine : décisions à prendre relatives aux tarifs, périodes d'ouverture, convention d'exploitation....
  - Engagement des travaux suite vote du budget : choix,...
- Commission finances : bilan des marchés publics
- Commission assainissement : convention avec MSE
- Adoption de la modification des statuts du SMECRU
- Modification de la désignation des représentants au SIGETA
- Prise de compétence PLH
- Informations et Questions diverses.



**I - Compte-rendu de la séance du 13 avril 2015**

Le conseil adopte le dernier compte-rendu de la dernière séance.

**II - Communications des décisions**

Comme l'impose le Code Général des Collectivités Territoriales, le Président donne communication des décisions prises depuis la dernière séance de conseil, à savoir :

**N° 09/15 du 23/04/2015 – Convention d'utilisation de la pièce située au rez-de-Chaussée de la Maison de Vie – utilisation par Orthoptiste**

**Délégation aux membres du bureau**

Avis favorable donné suite à la requête de Mme VIEL Marjorie, orthoptiste afin d'occuper dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015 le local vacant à la Maison de vie dit PMI.

**N° 10/15 du 29/04/2015 – Marché de maîtrise d’œuvre : « Assainissement des hameaux de Mons/Chatenod sur les communes de Chessnaz & Vanzy (74270) »**

**Délégation au Président**

Pour le marché de maîtrise d’œuvre référencé en objet, la procédure adaptée sans publicité a été organisée comme détaillé dans le tableau ci-après :

<b>Mode de passation</b>	Procédure adaptée sans publicité en application des articles 28 & 144 du Code des Marchés Publics.
<b>Publicité</b>	<b>Publication :</b> - Internet, site de dématérialisation : <a href="http://www.mp74.fr">www.mp74.fr</a> - Hebdo des Savoie
<b>Critères de sélection</b>	40 % sur le prix des prestations et 60 % pour la valeur technique
<b>Déroulement</b>	<b>Dépôt des offres :</b> le 6 mars 2015 - 12H00 9 offres sont parvenues sous format papier et 2 sous forme dématérialisée.

Après dépouillement et analyse de toutes les offres reçues, l’attribution du marché a été donné au cabinet H. BERAUD INGENIERIE (Allée de la Mandallaz, Duocité bâtiment B, 74370 METZ-TESSY) avec la meilleure note totale pondérée de 9/10 pour un montant de 54 925,00 € HT.

**III – Compétence Programme Local de l’Habitat (PLH)**

Le Président donne la parole à Sébastien Alcaix, chargé de Mission au SM du SCoT Usse et Rhône, ainsi qu’à Hugo Carré, stagiaire à la Communauté de Communes pour assurer le montage du PLUi.

Pour une compréhension optimale, un PowerPoint est projeté afin de bien comprendre le lien entre le Plan Local d’Urbanisme intercommunal et le PLH.

Sébastien Alcaix présente la nécessité de transférer la compétence PLH à la CC de la Semine dans le cadre de sa nouvelle compétence PLU. Il détaille les principales raisons motivant le transfert de compétence PLH à la Communauté de Communes :

- Renforcer la prise en compte de l’habitat face à des dynamiques diverses :
  - o Hausse du nombre de logements vacants à l’échelle de la CC de la Semine (49 en 1999, 75 en 2006 et 113 en 2011),
  - o Vieillissement du parc de logements : quel devenir ?
  - o Typologie des logements peu variée avec une dominante nettement orientée vers les propriétaires et l’habitat individuel
- Une disparité grandissante entre ménages à hauts revenus et ménages travaillant en France
  - o Hausse du nombre d’actifs frontaliers sur la Semine : de 287 en 2005 à 519 en 2014 (19,5 % des actifs en 2006 et 24,1 % en 2011).
- Un impact important sur la consommation d’espaces : 66 % des surfaces consommées entre 1999 et 2006

Le déroulement de la procédure de PLH est rappelé et Sébastien Alcaix fait le lien avec le PLUi à venir de la CC Semine. Le PLUi intégrera directement les mesures adoptées dans le PLH, afin qu’il y ait un lien étroit entre zones à urbaniser et orientations précises en terme de logements. Ainsi, la procédure se terminera en même temps que le PLUi, soit en 2018 ou 2019.

Le PLH a pour finalité de proposer un programmes d’actions en faveur du logement en proposant des mesures et des enveloppes financières pour des projets tels que la performance énergétique des bâtiments, la réhabilitation de logements anciens, une politique en faveur de l’accès au logement pour les ménages à faible revenus, etc. Ces enveloppes financières auront pour but d’accompagner les porteurs de projet

(propriétaires privés ou collectivités) sur la base de subventions (de la CC Semine, du Conseil Départemental, de l'État...). Ces projets seront à définir en fonction des besoins du territoire, qui seront évalués pendant toute la durée de la procédure de PLH (2015-2018/2019).

Il a été précisé, par les services de la préfecture, qu'il s'agit d'un transfert de compétence (des communes à la communauté) et non d'une prise de compétence.

Le conseil est favorable à ce transfert ; les communes sont invitées à délibérer dans les meilleurs délais.

#### IV - Commission Zone de loisirs

Mr Magnin, vice-président donne le compte rendu de la commission du 27 avril dernier. Différents points ont été abordés :

- Ouverture de la piscine :
  - Aux scolaires du 26/05 au 3/07 et du 3/09 au 18/09
  - Au public les 27 et 28 juin puis du 4/07 au 30/08 inclus et les 5 et 6 septembre
- Recrutement des maîtres-nageurs effectués
- Modification des heures d'ouverture : report de 10 h 30 à 11 heures ; le conseil adopte donc le règlement intérieur et le Plan d'Organisation de Sauvegarde et de Secours pour application de cette décision qui permettra d'économiser un peu sur les heures supplémentaires faites par les personnels techniques (nécessité de commencer tôt le nettoyage des plages et la chloration des bassins pour une meilleure efficacité)
- Modification du tarif applicable aux scolaires, le conseil accepte de porter de 70 à 72 € de l'heure pour les classes des collèges, de 50 à 51 € de l'heure pour les primaires de la Semine et de 90 à 93 € de l'heure pour les primaires extérieurs, le tarif est plus élevé car il nécessite la mise à disposition de 2 MNS.
- Pas d'augmentation de tarifs pour le public
- Convention pour la gestion du bar de la piscine (Mr Rey se retire de la séance) : accord pour renouveler le contrat au bénéfice de Mme Rey Jocelyne pour une somme de 2 650 € pour la saison 2015.
- Lancement de travaux suite aux problèmes d'infiltration d'eau constaté
- Planning des élus : cet été, Mrs Magnin, Rannard assisteront Mr Rey pour toutes prises de décisions relatives au maintien des consignes d'ordre et de sécurité à la piscine.

Il poursuit en présentant les deux gros dossiers qui ont été inscrit au budget et dont la décision d'engagement doit être débattue lors de cette séance :

- Aménagement de l'espace de loisirs : différents devis ont été demandés pour la mise en place des aires de jeux, la pose de bancs, et différents petits équipements.  
Les coupes affouagères sont presque terminées et les branchages seront à enlever.  
La démolition des sanitaires est en cours.  
Reste le problème de sécurisation en fonds de zone d'accès à la Route (sortie à proximité du virage de Marsin).

Le conseil accepte de lancer au plus vite ce dossier afin que chacun puisse profiter dès cet été d'un espace vert de loisirs et de détente.

- Création d'un bâtiment pour le tennis :  
La commission a rencontré les responsables des différents clubs. Ils se sont mis d'accord sur la création d'un club intercommunal avec une section badminton. Dès réalisation effective, le conseil s'engage à réaliser un bâtiment couvert dans l'enceinte de l'espace de loisirs.  
Enfin c'est près de 200 licenciés qui pourraient bénéficier de cette nouvelle installation : coût estimé 500 000 € TTC.  
Le conseil est favorable à ce projet. Les membres de la commission établiront de concert avec les utilisateurs, un cahier des charges pour une mission de maîtrise d'œuvre.
- Projet de réalisation d'un terrain de football en synthétique à la place du terrain en stabilisé.  
Mr Magnin rappelle qu'une enveloppe de 500 000 € TTC a été également inscrite au budget ; cette proposition permettrait de lutter contre les problèmes articulaires rencontrés par les jeunes jouant sur un terrain en stabilisé. Par ailleurs, une promesse de subventionnement par le conseil départemental a été faite par son président, Christian Monteil à la condition que ce dossier soit déposé d'ici fin mai et que les travaux soient réalisés en 2015.  
Un vote est sollicité et affiche 3 abstentions et 2 contre. Le conseil engagera donc le dossier et soumettra une demande de financement dans les temps.
- Rénovation du bâtiment en entrée de zone  
Un diagnostic amiante est en cours de réalisation, les scénarii concernant la rénovation pourront ensuite être établis.
- Concours départemental de pétanque  
Il aura lieu les 25 et 26 juillet prochain à la Semine. La présidente du club a rencontré Mrs Rannard et Magnin afin de mettre au point un accueil maximum des joueurs et des spectateurs.  
Des aménagements sont en cours de réalisation : agrandissement des surfaces de jeux, mise en place d'un éclairage récupéré sur le terrain de football. Mr Magnin regrette que les normes nationales et départementales concernant les aires de jeux soient différentes. Enfin, Mr Rey appelle les élus à la vigilance à propos du stationnement puisqu'à cette époque, la piscine sera ouverte au public. Un stationnement dans l'espace de loisirs sera donc organisé.

## V - Bilan des marchés publics

Comme le stipule l'article 133 du code des marchés publics un bilan des marchés passés en 2015 et par budget est présenté. Le Conseil prend acte des différentes formalités effectuées.

## VI - Commission Assainissement

Mr Lambert, vice-président, sollicite du conseil la signature d'une convention de financement du service de la MESE (Mission d'Expertise et de Suivi des Epanchages) pour la période n 2015-2018 avec la chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc. Celle-ci fixe les conditions d'attribution et les modalités de versement de la participation financière. Cette mission vise à rendre un avis d'expert sur les conditions d'épandages agricoles des boues des stations d'épuration.

Avis favorable.

Il poursuit en précisant que la commune de Clarafond/Arcine a signé le compromis avec les propriétaires concernant le terrain d'assiette de la future station d'épuration

d’Arcine. Cette formalité réalisée, la communauté s’engage à lancer très rapidement l’étude et déposera les dossiers d’aide financière dès cet automne.

Il en sera de même avec le dossier Mons/Chatenod.

Mr Lambert indique que la prochaine commission aura lieu le 16/06/2015 à 19 h 00 et que seront abordés différents points dont celui du prix de l’assainissement pour 2016 compte tenu du prix plancher fixé par le SMDEA organisme financeur.

## VII - SMECRU

Le Syndicat Mixte d’Exécution du Contrat de Rivière des Ussets propose une modification statutaire. Le siège social du syndicat est désormais à Bassy.

Le conseil entérine cette modification.

## VIII - SIGETA

Le Président propose de modifier les représentants au Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d’Accueil des gens du voyage.

Il rappelle qu’avaient été nommé par délibération n° 45/14 du 28 avril 2014

*membres titulaires* : Mrs Chaumontet, Rannard, Magnin

*membres suppléants* : Mrs Duclosson, Mme Fournet, Mr Machard

Il propose la nomination de

*membres titulaires* : Mrs Chaumontet, Magnin et Machard

*membres suppléants* : Mme Fournet, Mrs Duclosson et Rannard

Avis favorable du conseil.

## IX - Informations et Questions diverses

- ✚ Le 8/06 à 19heures : rappel réunion informelle avec le cabinet KPMG suite au lancement d’une réflexion sur la formation ou non d’une commune nouvelle.
- ✚ ZAC III : ouverture des offres pour le contrat de mandat afin de lancer le dossier (création, réalisation) le 02/06 à 10 h 30
- ✚ Prochain conseil : date à déterminer selon la venue de Mr Loïc HERVE sénateur
- ✚ 24/06 : manifestation à Paris des élus locaux suite aux différentes baisse des dotations, du projet de loi Notre...
- ✚ SMECRU : un séminaire aura lieu le 24/06 en présence des différents délégués. Le Président propose qu’un courrier communs aux maires du SCOT soit établi afin de rappeler l’étude hydraulique menée dans le cadre des études et faisant apparaître une ressource en eau suffisante y compris avec un taux prévisionnel de 2.5 % de la population
- ✚ ATMB : les travaux de création d’un rond-point sur la RD 1508 au niveau de l’échangeur d’Eloise débiteront à la rentrée pour une mise en service en Juin 2016
- ✚ ZAC II : ouverture de la boulangerie le 20/06 – opération portes ouvertes le 19/06
- ✚ Défibrillateur : une séance de formation à l’utilisation des nouveaux défibrillateurs achetés et implantés dans certaines communes a été dispensée, opération très intéressante.

La secrétaire de séance,  
Annick Sajous



